**Survol**

BioCanRx – Le Réseau canadien d’immunothérapie est un organisme national sans but lucratif financé par le gouvernement du Canada. BioCanRx a pour mission la création d’un réseau ayant pour but premier d’accélérer l’application clinique des biothérapies contre le cancer les plus prometteuses. Le réseau BioCanRx est engagé à assurer la croissance de l’industrie canadienne des biothérapies contre le cancer. Le Programme de stages d’été a pour but d’offrir aux étudiants du premier cycle universitaire et du niveau collégial l’occasion d’acquérir de l’expérience pratique et pertinente dans le domaine des biothérapies contre le cancer par le biais de stages dans des laboratoires dirigés par des chercheurs du réseau BioCanRx. De plus, le programme offre aux étudiants du premier cycle qui s’intéressent à la recherche sur le cancer l’occasion de préparer leur entrée aux études supérieures dans le domaine des biothérapies contre le cancer. Dans ce document, le masculin comprend le féminin.

Vous pouvez en savoir plus sur les projets du programme des bourses d'été pour étudiants des années précédentes en cliquant [ici](https://biocanrx.com/formation/internships?lang=fr).

**Modalités des bourses**

* La bourse de stage d’été pour étudiants BioCanRx offre un **appui salarial de 9 000 $CAN** par stagiaire pour l’embauche d’étudiants du premier cycle universitaire ou de niveau collégial dans le cadre de projets de recherche en biothérapie pour le cancer dans des laboratoires dirigés par des chercheurs principaux financés par le réseau BioCanRx, et ce, pour **des stages d’une durée de 14 semaines** pendant laquelle les étudiants travailleront à temps plein.
* Pour obtenir la bourse de stage d’été pour étudiants BioCanRx, le superviseur et l’étudiant doivent s’engager à compléter le stage de 14 semaines dans sa totalité.
* Les fonds de la bourse de stage d’été pour étudiants BioCanRx seront versés à l’établissement hôte du superviseur.
* À la fin du stage, les étudiants doivent rédiger un court rapport décrivant les activités l’expérience acquise et son impact sur leur cheminement professionnel. Ils devront remplir le gabarit de rapport (**Formulaire de rapport de stage**) qui leur sera transmis avant la fin de leur stage. Tout étudiant qui quitte le stage avant la date d’achèvement prévue (p. ex., abandon du programme d’études de premier cycle) doit remplir le **Formulaire d’abandon de stage** (transmis à l’étudiant concerné par BioCanRx à la demande du superviseur) et les fonds de BioCanRx non utilisés doivent être remboursés à BioCanRx. Les superviseurs deviendront à nouveau admissibles à ce programme de bourses suite à l’acceptation du rapport de stage.
* Les projets de recherche doivent clairement relever du [Mandat de BioCanRx](https://biocanrx.com/recherche/research-program?lang=fr) et ils doivent être axés sur la collaboration.
* **NOTE IMPORTANTE À L’INTENTION DES ÉTUDIANTS :** au moment de la présentation de la demande, l’étudiant doit avoir identifié le superviseur avec qui il souhaite travailler *et* il doit avoir fait les arrangements nécessaires avec cette personne pour présenter conjointement la demande. Si vous souhaitez travailler avec un chercheur en particulier, communiquez avec lui dans les plus brefs délais. Nous vous invitons à communiquer avec Sarah Ivanco (sivanco@biocanrx.com) pour faciliter la communication avec les chercheurs actuels du réseau BioCanRx. Il nous est impossible de vous garantir un stage auprès de chercheurs du réseau BioCanRx. [Cliquez sur ce lien pour obtenir la liste des chercheurs admissibles à BioCanRx.](https://biocanrx.com/qui-nous-sommes/governance-french/network-members-french?lang=fr) Veuillez noter que même si votre demande n’est pas soutenue par un chercheur de BioCanRx, la préférence sera donnée aux demandes soutenues par des chercheurs de BioCanRx.

**Dates clés**

**17 février 2023 – Date limite de présentation des demandes**

**Fin mars/début avril 2023 – Avis aux boursiers choisis**

**Fin avril – Formation des l’équité, la diversité et l’inclusion**

**1 mai 2023 – Début du stage**

**25 août 2023 – Fin du stage**

**Admissibilité**

* Les demandeurs doivent être en voie d’obtenir un diplôme d’études de premier cycle ou un diplôme d’études collégiales dans un établissement d’enseignement canadien. Ils doivent avoir complété au moins deux semestres d’études. Les demandeurs ne doivent pas être inscrits dans un programme d’études supérieures pour la durée entière du stage.
* Les superviseurs proposés des demandeurs de stage doivent travailler dans le domaine de l’immunothérapie contre le cancer dans un établissement accrédité par BioCanRx [(« Membre du Réseau »)](https://biocanrx.com/about/governance/network-members%22%20%5Cl%20%22current) et dans le laboratoire d’un chercheur principal actuel ou fondateur de BioCanRx (chercheurs principaux de BioCanRx), dans la liste [ci-jointe](https://biocanrx.com/qui-nous-sommes/governance-french/network-members-french?lang=fr). BioCanRx appuie la recherche multidisciplinaire. Communiquez avec Sarah Ivanco si vous avez des questions concernant la pertinence du projet de recherche proposé.
* Tout superviseur peut embaucher un étudiant provenant d’un établissement d’enseignement autre que son établissement.
* Les superviseurs ne peuvent soumettre qu'une seule demande de bourse d'été et une demande de bourse d'été pour étudiants autochtones. [Des renseignements détaillés sur le programme et le formulaire de demande sont affichés sur le site Web de BioCanRx](https://biocanrx.com/training/internships) (p. ex., deux demandes au total, une demande par volet).
* Les récipiendaires de la bourse de stage d’été pour étudiants de BioCanRx ne doivent pas en même temps obtenir des fonds des trois conseils subventionnaires (CRSNG, CRSH et IRSC) s’ils obtiennent une bourse de BioCanRx.
* Les anciens récipiendaires d’une bourse de stage d’été pour étudiants BioCanRx peuvent soumettre une nouvelle demande, mais la préférence sera accordée aux nouveaux demandeurs.

 **Processus de présentation des demandes**

* **L’étudiant et le superviseur remplissent tous deux le formulaire de demande (document distinct).**
* **Veuillez fournir votre curriculum vitae (aucune limite du nombre de pages) ET votre relevé de notes le plus récent.**

Ce document doit être préparé par le stagiaire. REMARQUE : veuillez préciser le diplôme à obtenir, l’établissement d’enseignement fréquenté, l’expérience de recherche, les bourses et prix d’excellence obtenus et tous les articles scientifiques publiés ou présentés. Il n’est pas nécessaire de soumettre les copies originales des relevés de notes – une copie lisible ou un exemplaire numérisé suffira – à condition d’indiquer tous les cours de premier cycle suivis et tous les résultats obtenus.

* **L’étudiant fournit une déclaration d'intérêt (maximum de 200 mots).**
	+ Ce que vous espérez obtenir grâce à la bourse d’été pour étudiants.
	+ En quoi le programme de bourses d’été pour étudiants est la meilleure option pour vous permettre de poursuivre vos études dans vos domaines d’intérêt.
* **Une lettre de soutien doit être fournie par le superviseur proposé.** REMARQUE : cette lettre, qui est de nature confidentielle, doit être acheminée directement à BioCanRX par le superviseur proposé par courriel. **Tous les documents doivent être convertis sur support .pdf**. Toute la correspondance, **incluant le formulaire de demande**, doit être acheminée à Sarah Ivanco, gestionnaire de l’EDI et des programmes d’apprentissage, à l’adresse courriel sivanco@biocanrx.com.

**Critères d’évaluation**

Les demandes seront évaluées par le Comité d’évaluation du PHQ, conformément aux critères suivants :

1. Le projet de recherche est-il conforme au mandat de BioCanRx, et est-il axé sur la collaboration?
2. Le projet est-il réalisable dans les délais établis pour le stage d’été? Offrira-t-il au candidat une expérience d’apprentissage avantageuse?
3. Le candidat est-il de très grande qualité, selon :
	1. La lettre de soutien du chercheur;
	2. Le dossier d’études de l’étudiant.
4. Le programme cadre-t-il avec les objectifs généraux de l’ensemble des objectifs d’études ou professionnels des étudiants?